



CHARGE(E) D'AFFAIRES REGLEMENTAIRES PRODUITS NON PHARMACEUTIQUES H/F

Emploi basé à Libourne (33)

L'emploi de domaine : Développement

Contrat : CDI

Job description

Ceva Santé Animale, 6ème Laboratoire Pharmaceutique Vétérinaire Mondial, en croissance constante depuis sa création en 1999, est spécialisé dans la conception, le développement, la production et la commercialisation de produits destinés à la santé animale.

Implantés dans 45 pays, nous travaillons en collaboration avec plus de 110 pays. Nous disposons de 12 centres de recherche et de développement, 25 sites de production et plus de 6000 collaborateurs dans le monde entier.

Au sein de l'unité Affaires Réglementaires, vous êtes le/la référent(e) pour le Groupe Ceva pour les produits soumis aux réglementations Biocides, REACH et CLP.

A ce titre, vous :

Assurez une veille sur les différentes réglementations (Biocides 528/2012, REACH 1907/2006, CLP 1272/2008) et informez les acteurs de l'entreprise des impacts sur le business,

Procédez au dépôt des dossiers d'autorisation/déclarations et veillez à la mise à jour des dossiers réglementaires des produits concernés (Biocides, REACH...) auprès des autorités compétentes (ANSES, ECHA, ...)

Assurez la mise à disposition des informations réglementaires pour les filiales et les partenaires (support réglementaire, SDS, dossiers locaux, ...)

Validez la conformité des étiquetages et des SDS des produits en accord avec les réglementations en vigueur,

Représentez Ceva au sein des groupes de travail des organisations professionnelles.

Vous travaillez en étroite relation avec le pôle technique réglementaire et les équipes de développement de la R&D. Vous êtes également en contact régulier avec les réglementaires Zones du Corporate, les Affaires Réglementaires locales des filiales, le Marketing Corporate et les Responsables Techniques produits.

Dans le cadre vos fonctions vous pouvez être amené(e) à effectuer des déplacements ponctuels en France et à l'étranger.

Le profil que nous recherchons :

De formation scientifique, vous justifiez d'une expérience de 3 ans minimum dans le domaine réglementaire biocides ou phytosanitaire ou pharmaceutique/cosmétique. Une connaissance de la réglementation EPA est un plus.

Vous possédez un bon niveau d'anglais (rédaction de dossiers et échanges avec différents contacts à l'étranger – filiales – partenaires – autorités compétentes).

Ce poste nécessite un réel sens de l'organisation ainsi qu'une bonne aisance relationnelle pour collaborer avec l'ensemble des équipes transverses.